

## 5 - SERVICES PORTUAIRES - GRILLE DES REDEVANCES 2024

### 5 -1 L'AIRE TECHNIQUE

5-1-1 Grutage	Base tarifaire = forfaits ci-dessous			
	Usagers du Syndicat Mixte des ports de l'estuaire de la Seudre		Autres	
	HT	TTC	HT	TTC
<b>Général</b>				
Matage ou dématage <u>avec engin du port</u>	41,34 €	49,61 €	55,12 €	66,14 €
Manutention d'accessoires	34,45 €	41,34 €	41,34 €	49,61 €
Frais de retard ou annulation de dernière minute sans justification	34,45 €	41,34 €	41,34 €	49,61 €
Forfait temps supplémentaire / heure	34,45 €	41,34 €	41,34 €	49,61 €
Déplacement de navire à la demande de l'utilisateur dans le chenal	34,45 €	41,34 €	41,34 €	49,61 €
Location nettoyeur haute pression / par jour	34,45 €	41,34 €	41,34 €	49,61 €
<b>Navire de plaisance</b>				
1 sortie d'eau - stationnement jusqu'à 2 jours - 1 mise à l'eau	166,67 €	200,00 €		
1 sortie d'eau - stationnement jusqu'à 4 jours - 1 mise à l'eau	175,00 €	210,00 €		
1 sortie d'eau ou 1 mise à l'eau depuis l'aire technique	82,68 €	99,22 €	111,30 €	133,56 €
Stationnement par jour sur ber	2,92 €	3,50 €	6,63 €	7,96 €
Stationnement mensuel sur bords	103,35 €	124,02 €	172,25 €	206,70 €
1 sortie d'eau pour dépose sur remorque ou 1 mise à l'eau depuis remorque	66,67 €	80,00 €	83,33 €	100,00 €
<b>Navire professionnel</b>				
1 sortie d'eau - 1 mise à l'eau dans les 2 heures	100,00 €	120,00 €		
1 sortie d'eau - stationnement jusqu'à 2 jours - 1 mise à l'eau	125,00 €	150,00 €		
1 sortie d'eau - stationnement jusqu'à 4 jours - 1 mise à l'eau	133,33 €	160,00 €		
1 sortie d'eau ou 1 mise à l'eau depuis l'aire technique	62,01 €	74,41 €	68,90 €	82,68 €
Stationnement par jour sur ber	2,92 €	3,50 €	6,63 €	7,96 €
Stationnement mensuel sur bords	103,35 €	124,02 €	172,25 €	206,70 €
1 sortie d'eau pour dépose sur remorque ou 1 mise à l'eau depuis remorque	58,33 €	70,00 €	75,00 €	90,00 €
<b>5-1-3 STATIONNEMENT TEMPORAIRE SUR TERRE-PLEIN du SYNDICAT</b>				
<b>Navire de plaisance ou professionnel</b>				
Déplacement du navire jusqu'au lieu de stationnement	66,67 €	80,00 €	100,00 €	120,00 €
Stationnement à la surface du navire par m <sup>2</sup> /mois en intérieur	5,50 €	6,60 €	8,25 €	9,90 €
Stationnement à la surface du navire par m <sup>2</sup> / mois en extérieur	3,50 €	4,20 €	5,25 €	6,30 €
Stationnement à la surface du navire par m <sup>2</sup> / mois avec remorque personnelle en extérieur	3,00 €	3,60 €	4,50 €	5,40 €
<b>5-2 ESCALE ( base tarifaire = surface du navire en m<sup>2</sup> x tarif indiqué )</b>				
5-2-1 Visiteur	Usagers du Syndicat Mixte des ports de l'estuaire de la Seudre		Autres	
	HT	TTC	HT	TTC
	<b>5-2-2 CHENAL</b>			
1 ère nuitée	Gratuite		0,28 €	0,34 €
A partir de la 2 ème nuitée	0,28 €	0,34 €	0,28 €	0,34 €
Min. perception	9,27 €	11,12 €	9,27 €	11,12 €
Taxe mensuelle été			6,41 €	7,69 €
Taxe mensuelle hiver			4,18 €	5,02 €
<b>5-2-3 BASSIN A FLOT</b>				
1 ère nuitée	Gratuite		0,57 €	0,68 €
A partir de la 2 ème nuitée	0,57 €	0,68 €	0,57 €	0,68 €
Taxe mensuelle été			12,80 €	15,36 €
Taxe mensuelle hiver			8,35 €	10,02 €
Taxe trimestrielle été ( de avril à juin )			27,83 €	33,40 €
Taxe trimestrielle été ( de juillet à septembre )			28,38 €	34,06 €
Taxe trimestrielle d'hiver ( de octobre à décembre )			17,25 €	20,70 €
Taxe trimestrielle d'hiver ( de janvier à mars )			15,58 €	18,70 €
Min. perception	9,27 €	11,12 €	9,27 €	11,12 €
Taxe mensuelle de stationnement hivernal pour la période de novembre à mars pour les usagers des chenaux	69,56 €	83,47 €		
Tarif réduit de 10% pour le stationnement sur les emplacements hors ponton flottant (quai, passerelle)				
<b>Taxe de séjour : incluse pour les tarifs escales, par personne majeure et par nuitée.</b>				

\* gratuite pour les usagers des ports du Syndicat Mixte des ports de l'estuaire de la Seudre dans la limite de 3 nuitées par an à une semaine d'intervalle au moins